



## Réunion sur l'éolien

A destination des membres de la commission 5 E et de toutes les communes  
06/07/22 à Vaudigny

-

## Compte rendu

<b>Présents</b>		
<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>COMMUNE / ORGANISME</b>
Sylvain	APPOURCHAUX	Thorey-Lyautey
Maurice	BARBEZANT	Laneuveville-dvt-Bayon
Jean-Marc	BOULANGER	Benney
Maud	BRUEY	Omelmont
Mathilde	CARTWRIGHT	Chargée de développement au Pays Terres de Lorraine
Bruno	CHIARAVALLI	Bralleville
Viviane	DAMIEN	Saint-Remimont
Sébastien	DAVILLER	Lemainville
Clémentine	FROGNEUX	Agent de développement CCPS
Sophie	GERVAISE	Vroncourt
Patrick	GRAEFFLY	Ognéville
Yann	SIEBERT	Ormes-et-ville
Patricia	MARTIN	Lebeuville
Eric	PIERRAT	Forcelles-St-Gorgon
Jean-Paul	ROBERT	Ceintrey
François	SIEBERT	Benney
Marie-France	SIRON	Voinémont
Jean-Baptiste	LEGENDRE	Affracourt
Véronique	MERNY	Vroncourt
Alexandre	ZIMMER	Xirocourt

<b>Excusés</b>		
<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>COMMUNE</b>
Philippe	SCHUMACKER	Laloeuf
Jean-Louis	ANTOINE	Crantenoy

**PRÉSENTATION**

# Projets éoliens



## ORDRE DU JOUR

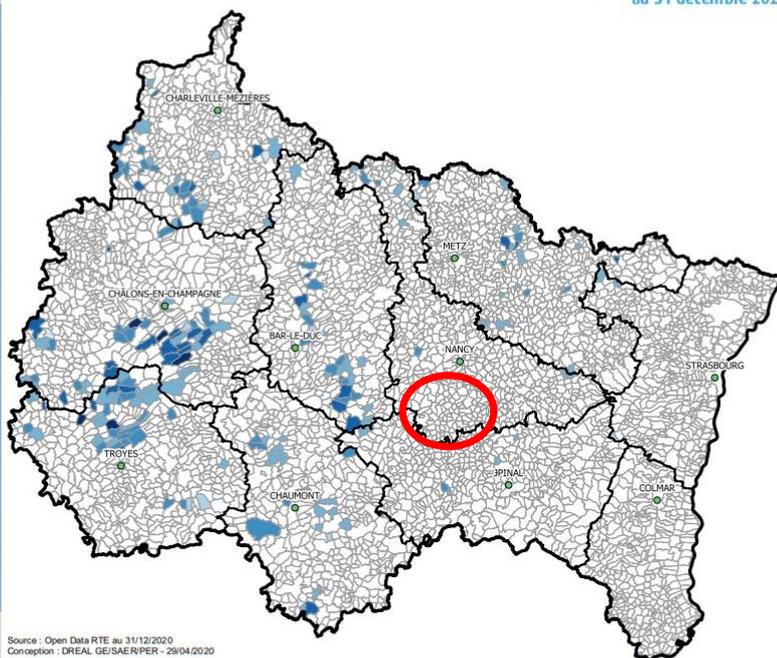
- Tour de table : état des lieux et positionnement des communes présentes sur le sujet de l'éolien
- Définition des besoins de production d'EnR sur le territoire
- Définition des points de vigilance

## Bilan EnR 2020 – Panorama des EnR Rapport de la DREAL

Puissance éolienne raccordée par commune en Grand Est au 31 décembre 2020

**PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*  
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

# Projets éoliens



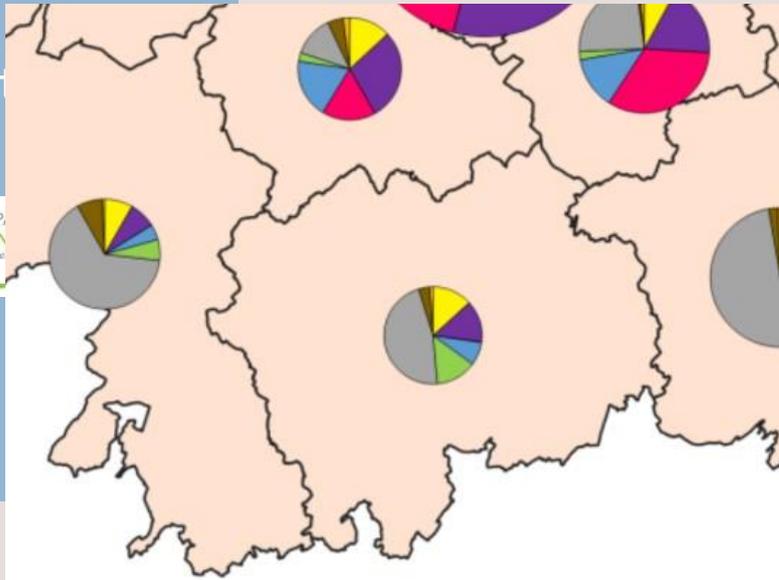
**Légende**  
Puissance éolienne raccordée (MW)  
0  
0 - 2  
2 - 6  
6 - 12  
12 - 24  
24 - 48  
48 - 75  
Principales villes  
● Préfecture  
● Préfecture de région

Source : Open Data RTE au 31/12/2020  
Conception : DREAL GE/SAE/PPR - 29/04/2020

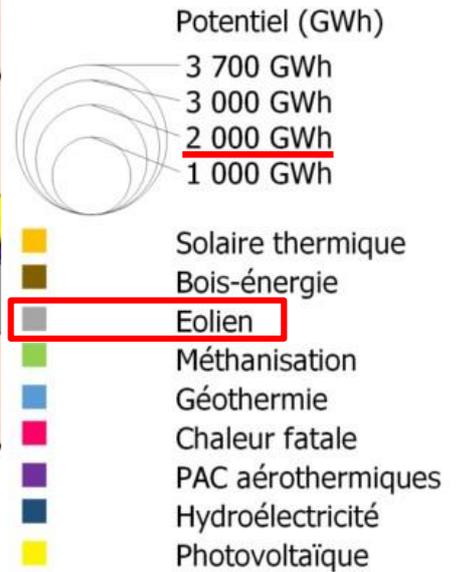
### Potentiel de production EnR

Etude « Développement des ENR à l'échelle Sud Meurthe-et-Moselle » commanditée par le SCOT Sud 54 en août 2019

Projet



#### Légende



Projets éoliens



Production d'EnR en 2020 (solaire + hydraulique + bioénergie) : de **2 469 MWh**

Source : <https://data.enedis.fr/pages/portrait-de-mon-territoire/>

- ❖ **8 à 16 éoliennes** couvriraient les besoins électriques supplémentaires **tous secteurs confondus**
- ❖ **6 à 11 éoliennes** couvriraient la consommation électrique **des foyers**

Données de consommation électrique de 2020, équivalente à l'année 2019. Ces données indicatives ne prennent pas en compte l'effort nécessaire à mener sur la baisse de consommation d'électricité dans le territoire.

Hypothèse :

- éolienne de puissance 2 MW produit en moyenne 4 GWh/an
- éolienne de 3 MW produirait autour de 8 GWh/an

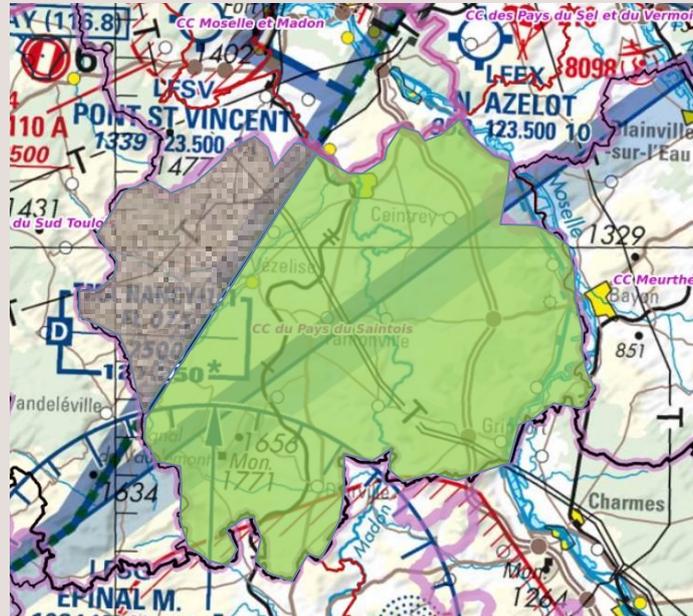
Sources :

- Ministère de la transition écologique, « Le vrai/faux sur l'éolien terrestre », mai 2021
- Menanteau et al., « Une analyse économique de la production d'hydrogène pour des usages transport à partir d'électricité éolienne », 2010 → (production d'une éolienne de 3 MW évaluée à 9,6 GWh/an en région marseillaise)

## Projets éoliens



## Contraintes aéronautiques et militaires



Source : géoportail / carte OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale)

## Projets éoliens



## Définition d'une feuille de route

## → Arbitrages à mener

1. Localisation : type de parcelle (privée ou publique), impact environnemental, paysager, patrimonial, voisinage...
2. Critères techniques : hauteur de l'éolienne, matériaux (si choix possible), technologie
3. Développeur : origine, signataire de la charte AMORCE, profil des actionnaires
4. Type d'exploitation : construction puis revente, construction + maintenance...
5. Mode de gouvernance : participation citoyenne, projet citoyen
6. Economique : participation des entreprises locales en phase de construction / maintenance
7. Durée de l'exploitation (temps lié à la durée de vie de l'éolienne ou à la rentabilité économique)
8. Devenir du terrain après projet
9. Discussions avec UDAP et DREAL
10. ...

## Projets éoliens



→ Quel accompagnement juridique et technique

- ❖ SEM Société d'économie mixte (subventions envisageables)
- ❖ Bureau d'études
- ❖ Multipole
- ❖ ...

### TOUR DE TABLE

De nombreuses communes n'ont pas de positionnement formel sur le sujet de l'éolien et se laissent la possibilité d'étudier la question dans le cas où leur territoire s'y prêterait.

En réaction au graphique présenté, la plupart des participants ont relevé que la sobriété énergétique est le premier effort à mener et que d'autres énergies que l'éolien sont à prioriser. Il a été précisé que la sobriété et l'efficacité énergétique sont effectivement des actions prioritaires dans la politique de transition énergétique menée au niveau de la CCPS et du Pays Terres de Lorraine. Cependant même en cas de réduction des consommations, le territoire ne pourra vraisemblablement pas se passer d'énergie, c'est pourquoi la CCPS œuvre au déploiement d'énergies renouvelables de différentes technologies et de différentes envergures. Le contexte géopolitique actuel renforce la nécessité d'une transition énergétique rapide et a mené à un changement de positionnement pour certains vis-à-vis du développement éolien.

Des élus s'interrogent sur la rentabilité des projets éoliens. Aujourd'hui très avantageux financièrement, le resteront-ils à l'avenir ? La question se pose ainsi d'une action rapide, notamment pour certaines communes dont les élus sont favorables et prêts à se lancer dans de tels projets. Cependant certains élus se sentent illégitimes à prendre une décision aussi importante au vu de l'envergure d'un projet éolien et du nombre réduit de conseillers municipaux pouvant voter. La difficulté d'accès à une information véridique freine les projets. Dans quelle mesure les éoliennes sont-elles vertueuses ? Quelles connaissances techniques, quels sont les réels impacts ? Quelle répartition des richesses ? Une structure compétente neutre ayant une expertise sur le sujet, telle qu'une SEM (Société d'Economie Mixte), permettrait de rassurer sur l'intérêt des projets. La plupart des élus souhaiteraient ainsi travailler en collectif sur le sujet.

#### Travail en cours

- Investigation sur une charte qui cadrerait le développement de l'éolien dans tout le territoire pour ne pas risquer un développement anarchique, et devenir un « territoire à éoliennes ». Rendre la charte réglementaire via le PLUi ?
- Quelle artificialisation liée à l'implantation d'une éolienne ?
- Rencontre avec l'UDAP (Architecte des Bâtiments de France) pour discuter du cas particulier de Sion.
- Estimation des potentiels de raccordement au réseau (S3rEnR - Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables )